

Réf: Dossier N° 119566

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FABRICATION DE MATERIAU DE
CONSTRUCTION IVOIRE SARL » en abrégé « FM CI SARL »

Siège social Abidjan, Attinguié, ANYAMA ATTINGUIE Nouvelle
Zone Industrielle PK26, Lot 03, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FABRICATION DE MATERIAU DE
CONSTRUCTION IVOIRE SARL » en abrégé « FM CI SARL »

Objet : - Fabrication et Vente de Briques et
divers

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente

de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes

auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens

sociaux.

- la prise en location gérance de tous

fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute

société existante ou devant être

créée

- et généralement, toute opérations

financières, commerciales,

industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Attinguié, ANYAMA ATTINGUIE Nouvelle Zone Industrielle PK26, Lot 03, Ilot 00

Dirigeant(s) : M ATAR YUNUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03636 du 18/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28781/GTCA/RC/2022 du 18/07/2022

